



Rtt pris sur les heures supplémentaires

Par **titi59**, le **14/01/2011** à **11:55**

Bonjour, je travaille comme agent de gestion au sein d'une SA de TP mon contrat est de 35h mais je fais 39h semaines je souhaiterais savoir si les jours de rtt peuvent être déductibles des heures supplémentaires ?

Par **P.M.**, le **14/01/2011** à **12:15**

Bonjour, Je ne vois pas comment des jours RTT, si vous y avez droit, pourraient être déductibles d'heures supplémentaires qui sont elles-mêmes génératrices éventuellement de repos compensateur mais ils pourraient effectivement s'y substituer car c'est le principe... Il faudrait éventuellement que vous soyez plus explicite...